



# Contribution du SNUipp-FSU

Syndicat National des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC

## Mise en place du Conseil Supérieur des Programmes

### Une composition du CSP avec une expertise sur le premier degré

Le CSP devrait être composé de seize membres en respectant la parité (dix personnalités qualifiées nommées par le ministre et deux députés, deux sénateurs, deux membres du CESE). Pour le SNUipp-FSU, il faut que le CSP bénéficie de personnes avec des connaissances solides sur le primaire et que les grands domaines de l'enseignement (littérature, sciences, mathématiques, histoire...) soient représentés.

### Créer un groupe d'experts en appui au CSP

A côté du CSP, le SNUipp-FSU demande que soit créé une forme de Conseil scientifique d'une vingtaine de membres composé d'enseignants, de conseillers pédagogiques, d'IEN, d'IPR, de membres de l'Inspection générale, de chercheurs, d'experts engagés dans des projets du type « Main à la pâte », « Pollen » ou « e-twinning ».

Leurs missions doivent être clairement définies : rédiger par cycle des programmes exigeants et faisables dans le nombre d'heures annuelles dédiées, travailler à leur cohérence avec les programmes du collège, penser la transversalité ( apprentissage de la langue, culture scientifique, artistique...), traiter l'articulation avec le socle.

En amont, il faudra avoir clarifié la redéfinition des cycles pour que les programmes s'ancrent dans une mise en œuvre progressive et pluriannuelle.

### Prévoir des documents d'accompagnement et de la formation

Avant l'entrée en application des nouveaux programmes à la rentrée 2015, le SNUipp-FSU demande l'élaboration de documents d'accompagnement et la programmation de formations pour les enseignants. On pourrait même imaginer des programmes concis avec des documents d'accompagnement très riches qui proposent des approches et des pistes pédagogiques à l'image de ceux sur [le langage en maternelle](#) par exemple.

### Associer et consulter les enseignants à chaque étape

C'est une exigence forte du SNUipp-FSU : les enseignants doivent être associés aux changements. Jusqu'ici, aucun bilan n' a été demandé aux enseignants qui ont mis en œuvre les programmes ( 2002 comme 2008).

Le CSP doit donc engager son travail en s'appuyant sur l'avis des enseignants. Le SNUipp-FSU demande la mise en place de consultations des enseignants sous forme de journées banalisées :

- Bilan des programmes de 2008 au cours du premier trimestre de l'année 2013 - 2014
- Avis sur le projet de nouveaux programmes 2015 à la rentrée 2014

### Établir une démarche transparente

Ce chantier important va demander du temps et du dialogue. Il s'agit de construire un consensus fort dans une démarche transparente sur ce que l'école doit enseigner.

Les organisations syndicales comme les enseignants doivent être consultés aux étapes clés :

- bilan des anciens programmes ( premier trimestre de l'année 2013 - 2014)
- premiers projets ( mai - juin 2014)
- projet remanié suite aux remontées des enseignants ( septembre - octobre 2014) avant la présentation au CSE
- projets de documents d'accompagnements aux nouveaux programmes ( janvier 2015)
- sessions de formation continue pour les collègues entre janvier et septembre 2015